

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 FEVRIER 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00057

### DESIGNATIONS AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS MIXTES

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 01 février 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 81

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 100

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Henri BOUTHEON,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,  
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS,  
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST,  
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON,  
Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON,  
Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,  
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,  
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,  
Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO  
CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,  
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON,  
M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND,  
Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 21 février 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170127-D20170005710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170221

**Pouvoirs :**

M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALON,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,  
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Marc FAURE,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE,  
M. Christian FAYOLLE, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Julien LUYA,  
M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE,  
M. Gérard TARDY, M. Maurice VINCENT

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 FEVRIER 2017**

### **DESIGNATIONS AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS MIXTES**

Suite à l'extension de périmètre de Saint-Etienne Métropole, il convient de désigner des représentants dans certains syndicats afin de se substituer à certaines communes dans les conditions prévues aux articles L5711-1 et 5211-7 du code général des collectivités territoriales.

ORGANISME	REPRESENTANTS A DESIGNER
Syndicat Mixte Les Pays du Forez	5 TITULAIRES

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente les candidatures suivantes :

- GUY FRANCON
- YWAN MAILLET
- JEAN-YVES CHARBONNIER
- Stéphanie CALACIURA
- Robert KARULAK

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.  
Il constate l'absence d'autre candidature.

**Le Conseil de Communauté désigne à l'unanimité avec une abstention :**

- **GUY FRANCON**
- **YWAN MAILLET**
- **JEAN-YVES CHARBONNIER**
- **Stéphanie CALACIURA**
- **Robert KARULAK**

**comme représentants de Saint-Etienne Métropole au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte Les Pays du Forez.**

Suite à l'extension de périmètre de Saint-Etienne Métropole et à l'intégration de nouvelles communes, il convient de désigner des représentants supplémentaires dans certains syndicats et de procéder au remplacement de certains élus qui ne sont plus Conseillers Communautaires.

SMAGL SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES GORGES DE LA LOIRE	Représentants supplémentaires	1 TITULAIRE	1 SUPPLEANT
	REPLACEMENT DE 2 ELUS		2 SUPPLEANTS

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Monsieur le Président présente les candidatures suivantes :

- Bernard BONNET  
en tant que représentant titulaire et
- Jean-Yves CHARBONNIER,
- Pascal MAJONCHI
- Jean-Marc SARDAT  
en tant que représentants suppléants.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée s'il y a d'autres candidats.  
Il constate l'absence d'autre candidature.

**Le Conseil de Communauté désigne à l'unanimité avec une abstention :**

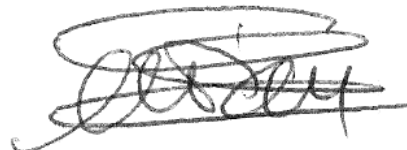
- **Bernard BONNET**

**en tant que représentant titulaire et**

- **Jean-Yves CHARBONNIER,**
- **Pascal MAJONCHI**
- **Jean-Marc SARDAT**

**en tant que représentants suppléants de Saint-Etienne Métropole pour siéger au sein du comité syndical du SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES GORGES DE LA LOIRE.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU